

DEPARTEMENT DE
L'AUDE

REPUBLIQUE FRANCAISE
LIBERTE – EGALITE – FRATERNITE

N° 2026/19

ARRONDISSEMENT
DE CARCASSONNE

COMMUNE D'ISSEL

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

DOMAINE : 7

Séance du Conseil Municipal du 27 avril 2026 à 20h30

« Finances locales »

Le Conseil Municipal de la commune d'ISSEL, légalement convoqué, s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. Henri POISSON, Maire,

SOUS-DOMAINE : 7.1

Présents : Christophe BRUNEL, Myriam MECHRAOUI, Frédéric DAUVIN, Armelle DE RIVOYRE, Pierre DELPERIE, Régine SEJALON, Catherine COURSIERES, Denis DUPUY, Martine BETOURNE

« Décisions budgétaires »

Formant la majorité des membres en exercice.

OBJET :

Approbation du budget primitif
2026

Absent : Thierry ALIBEU (pouvoir à Catherine COURSIERES)

Secrétaire : Régine SEJALON

Le nombre de
conseillers
Municipaux en service
est de : 11

Monsieur le Maire présente au Conseil municipal le budget primitif pour l'exercice 2026.

CONVOCAION C.M.
EN DATE DU :
21/04/2026

Après en avoir pris connaissance, le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, vote par chapitre, le budget primitif 2026, avec les prévisions suivantes :

AFFICHAGE EN DATE
DU : 28/04/2026

Dépenses et recettes de Fonctionnement : 1 519 880,35 €

Dépenses et recettes d'Investissement : 711 309,04 €

PUBLICATION DE LA
PRESENTE EN DATE
DU : 28/04/2026

ADOpte À L'UNANIMITE ;

CERTIFIEE
EXECUTOIRE
PAR RECEPTION
PREFECTURE LE :

VOTE CONTRE : 0.....

S'ABSTIENNENT ou S'ABSTIENT : 0.....

PAR PUBLICATION
LE :

Fait et délibéré en séance le jour, mois et an ci-dessus et ont, les membres présents, signé au registre.
La convocation du C.M. et le compte-rendu de la présente délibération ont été affichés conformément aux Articles L.2221-7 et L.2121-7 du C.G.C.T.

A ISSEL, le 27 avril 2026

Le secrétaire de séance
Régine SEJALON

PAR DELEGATION
LE :
(signature)
Prénom NOM

Sejalon



Le Maire d'ISSEL,
Henri POISSON